

Courrier de M. Le Principal - Fermeture des établissements - situation COVID

publié le 01/04/2021

Chers parents, chers élèves,

La situation sanitaire depuis plusieurs semaines se dégrade fortement pour atteindre aujourd'hui la saturation des services de réanimation en milieu hospitalier.

Le Chef de l' État, lors de son allocution mercredi 31 mars 2021, fait appel au sens de la responsabilité de chacun pour permettre la diminution de l'étau épidémiologique. Les décisions de freinage de la pandémie conduisent à mettre les élèves en cours en distanciel.

A partir de mardi 06 avril, les élèves bénéficieront des cours en distanciel. L'élève doit travailler chaque jour sérieusement 4heures, moins serait prendre le risque de décrocher.

L'établissement garde un service minimum d'accueil pour les élèves dont les parents occupent un emploi essentiel, de santé ou de sécurité. Le service des transports est annulé et les familles devront s'organiser pour les accompagnements et les prises en charge au collège. Ces familles, et uniquement ces parents qui exercent un métier identifié comme essentiel, doivent prendre contact avec le collège par téléphone ou par mail afin de prévoir l'accueil de leur enfant.

Les élèves qui relèvent du handicap peuvent bénéficier au collège d'un accompagnement dans leur travail scolaire. Un temps leur est proposé, 3h30 le matin, pour venir au collège pour travailler, reprendre les cours (fin des cours à 12h00 et pas de demi pension et pas d'accueil le mercredi matin) ...

Les familles qui auraient des difficultés de matériels informatiques, d'impression des documents ou d'accès à internet peuvent prendre contact avec la VIE SCOLAIRE qui leur préparera le travail.

Durant cette période de confinement, les gestes barrière doivent être maintenus. Il nous faut rester vigilant.

Prenez bien soin de vous.

Cordialement,

Le Principal